Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1RE ÉDITION DES ASSISES VAUDOISES DE LA FISCALITÉ

Une fiscalité au service de l'attractivité du canton pour les personnes comme pour les entreprises

Le Département des finances, du territoire et du sport (DFTS) a accueilli ce jour, à Lausanne, près de 400 participants et participantes issues des milieux professionnel, académique et politique pour la 1re édition des Assises vaudoises de la fiscalité. Cette rencontre a permis de mesurer les défis et enjeux en matière fiscale pour les années à venir, ainsi que la réorganisation en cours à la Direction générale de la fiscalité (DGF). Autant de chantiers s'inscrivant dans la Vision fiscale du DFTS qui trace une ligne claire : garantir la transparence des pratiques et des règles, accroître l'efficience d'une administration au service des contribuables et de l'attractivité du canton. Cette 1re édition ouvre un dialogue durable avec les milieux concernés.

La fiscalité vaudoise entre dans une phase de grande mutation qui implique des changements systémiques. D'abord au niveau organisationnel, la DGF ayant ouvert une vaste refonte de sa structure dont la valeur première est l'expertise et l'engagement du personnel, deux qualités saluées par un audit récent. Ensuite, des réformes majeures devront être implémentées d'ici à cinq ans. Elles concerneront la taxation des personnes physiques, celle de l'outil de travail des entrepreneurs et entrepreneuses (RETIF), la suppression de la valeur locative et l'imposition minimale des grands groupes (projet GloBE).

Pour aborder ces révisions dans les meilleures conditions, le DFTS a présenté ce jour la nouvelle organisation de la DGF : *« Notre objectif est la modernisation de l'administration fiscale cantonale en la dotant d'un modèle de gouvernance transparent et collégial, d'une structure simplifiée et transversale proche des contribuables, personnes comme entreprises.Nous voulons également raccourcir les délais de traitement, par exemple des dossiers spécifiques. Ce processus est en cours et porte déjà ses fruits. Depuis le début de l'année, la durée médiane de traitement des rulings est de 75 jours, alors qu'elle oscillait entre 119 et 145 jours entre 2021 et*

2024 », a relevé Metihe Mehmeti, directrice générale de la DGF.

Cette réorganisation de la DGF s'inscrit dans la Vision fiscale du DFTS et de sa cheffe Christelle Luisier Brodard. Mais aussi dans la perspective d'implémenter de manière efficace les nombreuses réformes que le Canton doit mettre en œuvre d'ici 2032 : l'imposition individuelle, la suppression de la valeur locative ou encore l'imposition minimale des grands groupes.

« Ces réformes laissent une marge de manœuvre aux cantons et donc un certain nombre de questions ouvertes. Nous devrons trouver des chemins, des équilibres pour l'ensemble des contribuables, que cela soit les personnes physiques ou morales. Dans un contexte de forte concurrence, les enjeux sont importants pour notre canton, son attractivité et sa qualité de vie. Tout comme l'est d'ailleurs le sujet de l'imposition de l'outil de travail des chefs et cheffes d'entreprise. Notre vision est de cultiver une fiscalité de confiance, et nous ouvrons ce jour par ces assises un dialogue durable et constructif avec l'ensemble des milieux concernés », a lancé la conseillère d'Etat en charge du DFTS.

M^{e} Yves Noël, professeur de droit fiscal à l'Université de Lausanne, a présenté à l'auditoire sa vision académique sur l'imposition individuelle, ainsi que la marge de manœuvre laissée aux cantons. Cette 1re édition des Assises vaudoises de la fiscalité s'est terminée par une table ronde au cours de laquelle M^{e} Yves Noël, Raphael Gani (juge à la CDAP), Janick Pochon (KPMG), Camille Moser (Fiduciaire Maillard) et Yi-Xin Tseng (Ordre romand des experts fiscaux diplômés) ont exprimé leurs vues sur les pratiques fiscales vaudoises. Ces échanges riches d'enseignements viennent nourrir directement les réflexions engagées dans le cadre de la Vision fiscale du DFTS qui prévoit de réexaminer et publier ces pratiques afin que la transparence et la confiance caractérisent les relations entre l'administration et la population vaudoise.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 27 novembre 2026

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat, 021 316 45 14
DFTS, Metihe Mehmeti, directrice générale de la fiscalité, 021 316 45 14